Revue Forum d'études et de recherches économiques
Forum For Economic Studies and Research Journal
Volume : 10/ N° : 01 (2026), p 518 – 540

Analyse des Investissements Directs Étrangers (IDE) en Algérie durant la période 2020-2025 : Entre les potentialités nationales et les contraintes enregistrées

Analysis of Foreign Direct Investment (FDI) in Algeria during the period 2020-2025: Between national potential and recorded constraints

KHOUIDER Fethia*[*1], CHITTI Mohand[2]

[1] *Laboratoire Développement-Economie-Finance- Institutions (DEFI), FSECSG, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou (Algérie), fethia.khouider@ummto.dz*

[2] *Laboratoire Recherche en Management et Technique Quantitative (RMTQ), FSECSG, Université Abderrahmane Mira (Algérie), mohand.chitti@univ-bejaia.dz*

Reçu le : 14/02/2026 ***Accepté le :13/05/2026***

Résumé:

Ce papier présente une évaluation des principales potentialités de l'Algérie en matière d'attractivité relative aux IDE, tant au niveau national qu'au niveau sectoriel.

La présentation de la réalité des IDE entrants en Algérie, tout en examinant leur répartition, leur concentration et leur polarisation, nous a permis de mettre en évidence les obstacles qui sont à l'origine de la faiblesse des flux réceptionnés. À cet effet, l'objet de ce papier est d'expliquer les écarts existants entre les capacités attractives de l'Algérie et les IDE réceptionnés réellement.

Mots-clés : *Algérie – IDE – Attractivité – Potentialités – Mondialisation - Diversification économique.*

Jel classification *: F21, F23, P45*

Abstract :

This paper presents an assessment of Algeria's main potential in terms of attractiveness for FDI, both at the national and sectoral levels.

By presenting the reality of FDI inflows into Algeria, while examining their distribution, concentration, and polarization, we have been able to highlight the obstacles that are responsible for the low level of inflows.To this end, the purpose of this paper is to explain the gaps between Algeria's attractiveness and the actual FDI received.

Keywords: *Algeria – FDI – Attractiveness – Potential – Globalization – Economic diversification.*

Jel Classification Codes*: F21, F23, P45*

[*] - ***Auteur correspondant****: KHOUIDER Fethia,* ***Email****: fethia.khouider@ummto.dz*

1. INTRODUCTION

Depuis les années 1990, l'investissement international s'est fortement intensifié. Son expansion se manifeste par sa présence croissante dans l'ensemble des régions du monde, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Cette progression a été facilitée par l'abandon progressif de l'attitude hostile envers l'IDE, prédominante durant les décennies 1960 et 1970, période durant laquelle les investissements étrangers étaient souvent perçus avec méfiance.

Aujourd'hui, la plupart des pays se livrent à une véritable concurrence pour offrir un climat des affaires favorable et un environnement attractif aux investisseurs étrangers. Ils cherchent ainsi à améliorer leurs infrastructures, à mettre en place des codes d'investissement incitatifs, à adopter des politiques économiques adaptées, à valoriser le capital humain et à proposer des conditions de production compétitives. En conséquence, le développement des investissements étrangers génère des effets positifs sur le développement national, en particulier sur l'accumulation du capital et la croissance économique, grâce notamment au transfert de technologies, à la diffusion du savoir-faire et à l'amélioration de la productivité.

À l'instar des autres pays en développement, l'Algérie s'est engagée dans une démarche visant à attirer les investisseurs étrangers afin de soutenir son développement économique et d'atteindre des taux de croissance plus stables. Dans cette perspective, l'Algérie a multiplié, ces dernières années, des initiatives pour encourager l'investissement étranger et réduire sa dépendance aux revenus énergétiques, grâce à la diversification de l'économie. Cette stratégie s'est traduite par l'adoption de réformes institutionnelles destinées à ouvrir davantage l'économie nationale et à lever plusieurs restrictions entravant la libre circulation des investissements.

L'objet de ce papier est d'analyser la réalité des IDE en Algérie durant la période 2020-2025 au regard des différents atouts d'investissements dont dispose le pays. L'analyse se concentre, d'une part, sur la nature des investissements directs étrangers concernant leur répartition par secteur, et, d'autre part, sur les pays investisseurs en Algérie.

Dans ce sens, nous posons la problématique suivante : **Les importantes potentialités économiques et institutionnelles de l'Algérie sont-elles accompagnées d'une attractivité effective des IDE sur la période 2020-2025, et pourquoi ces flux demeurent-ils inférieurs à ceux des pays voisins malgré les réformes engagées ?**

Pour répondre à la problématique posée dans ce papier, nous avons fait recours à une approche descriptive et analytique en vue d'étudier les rapports publiés et d'analyser les données fournies par les différents organismes nationaux et internationaux, à savoir la Banque d'Algérie, l'ONS, l'AAPI, la Banque mondiale, la CNUCED et le FMI. Pour mener cette analyse, nous avons structuré notre étude en trois axes principaux. Nous allons présenter, tout d'abord, le cadre conceptuel et théorique des IDE. Ensuite, nous examinerons la tendance mondiale récente des IDE afin de saisir leur polarisation et leur composition. Enfin, pour aborder l'attractivité de l'Algérie, il y a lieu de présenter les principaux atouts dont dispose le pays pour attirer les investisseurs étrangers, d'analyser la réalité des IDE réceptionnés en mettant l'accent sur leur structure et leur spécificité afin de les situer par rapport aux pays

voisins. Nous soulignons également les principales contraintes qui freinent l'implantation des investisseurs étrangers en Algérie.

2. Aspect conceptuel et théorique des IDE

Afin d'appréhender la question des IDE, il est nécessaire de mobiliser les principales théories qui l'ont traitée. Ces approches théoriques apportent des explications complémentaires sur les comportements d'internationalisation des entreprises et les facteurs influençant la localisation des IDE

2.1. Théories des investissements directs étrangers

Plusieurs approches économiques ont abordé la question de l'investissement direct étranger, à savoir la théorie des entreprises, le commerce international, la localisation, voire l'économie industrielle, chacune tente d'interpréter ce phénomène sous son propre angle.

Hymer est l'un des pionniers de la théorie d'IDE qui a analysé les avantages relatifs à l'investissement hors du pays. Il a expliqué que les entreprises décident d'investir à l'étranger car elles détiennent des atouts spécifiques (technologiques, marques, économies d'échelle) qui leur permettent de compenser les coûts inhérents à l'entrée sur un nouveau marché (coûts de transaction, obstacles culturels).

Hymer S.H. a examiné la distribution des investissements directs étrangers (IDE) à travers divers marchés en se basant sur la théorie microéconomique. Selon les principes de l'économie industrielle, il affirmait que les firmes multinationales (FMN) ne se distinguent pas des entreprises locales. Cependant, investir à l'étranger présente divers obstacles, notamment les coûts de communication, les difficultés de transport et les barrières linguistiques. Dès lors, les FMN doivent détenir des avantages spécifiques pour compenser leurs désavantages, notamment en termes de technologie ou d'économie d'échelle. Ces avantages leur permettent de surmonter les entraves à l'internationalisation et de maintenir leur compétitivité par rapport aux entreprises locales. Néanmoins, le modèle d'Hymer n'explique pas le choix des firmes d'investir dans certains pays à un moment précis. (Hymer, 1960, p. 23).

Vernon R., en tenant compte de cette insuffisance, dans sa théorie du cycle de vie du produit, considérait que les IDE représentent une prolongation de la durée de vie d'un produit. Lorsque celui-ci atteint la fin de la phase d'innovation et que sa dimension technologique est maîtrisée dans le pays d'origine, Vernon, en s'inspirant des travaux en marketing, a expliqué que les IDE sont motivés par la recherche des coûts de production les plus faibles. Ainsi, le produit est fabriqué dans les pays où les coûts sont les plus bas, avant d'être exporté. Il a expliqué que les firmes investissent, au moment où le produit a atteint la phase de maturité, dans les pays qui présentent les coûts les plus faibles. L'implantation de ces firmes crée un environnement concurrentiel dans ces pays. (Vernon, 1966).

Knickerbocker, dans son modèle, a mis l'accent sur la réaction oligopolistique dans un secteur très concentré, où l'investissement d'une firme étrangère dans un pays donné pousse les concurrents à adopter la même attitude afin de garder leur position concurrentielle. Dès lors, cette théorie met en exergue l'importance des interactions stratégiques dans les décisions de l'investissement international, cela explique que les IDE peuvent ne pas être seulement

motivés par des facteurs économiques mais aussi par les interactions entre les entreprises rivales. Cependant, cette théorie prend en considération uniquement les secteurs oligopolistiques, elle néglige d'autres domaines tels que les secteurs segmentés. (Knickerbocker, 1973) .

Williamson a approfondi l'approche de Coase qui a introduit la notion des coûts de transaction, où il indique que les firmes internalisent certaines activités lorsque le coût du recours au marché est supérieur au coût d'organisation interne. (Coase, 1937).

Williamson a prolongé cette approche par l'élaboration de la théorie des coûts de transaction en considérant que lorsque le marché est incertain, risqué et instable, l'investissement international devient une alternative via la création des filiales. Williamson a expliqué que la spécificité des actifs, l'instabilité des marchés et la multiplicité des transactions sont les fondements de l'internalisation des firmes, afin de réduire les coûts de transaction. (Williamson, 1975).

Buckley et Casson viennent pour prolonger cette théorie à l'échelle internationale où ils développent l'arbitrage international des coûts de transaction par la coordination des firmes multinationales (Buckley, M et Casson P.J, 1976).

Cependant, les théories précédentes ne sont basées que sur l'internalisation des coûts. Dunning, en récapitulant les apports de ces théories, a présenté une théorie englobant les aspects portant sur les multinationales et le commerce international, connue sous le nom du paradigme OLI. (Dunning, 1980). Selon cette théorie éclectique, une firme ne peut s'engager dans l'IDE que dans le cas où elle détient des avantages spécifiques liés à la propriété (Ownership), à la localisation à l'étranger (Location) et à l'internalisation (Internalization). Ces trois conditions doivent être réunies pour choisir l'IDE comme forme de pénétration du marché étranger. En revanche, si une entreprise ne dispose que des avantages de propriété (O) et d'internalisation (I), elle optera pour l'exportation. Enfin, si elle ne possède que l'avantage de propriété, elle se tournera soit vers la concession de licences à des entreprises locales, soit vers d'autres formes d'investissement international.

Ces trois types d'avantages sont conditionnés par divers facteurs : les caractéristiques du pays influencent principalement l'avantage de localisation (Location), celles du secteur affectent surtout l'avantage de propriété (Ownership), tandis que les spécificités de la firme déterminent davantage l'avantage d'internalisation (Internalization).

2. 2. Définition de l'investissement direct étranger (IDE)

Selon l'OCDE « *L'investissement direct international est motivé par la volonté d'une entreprise résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise (entreprise d'investissement direct) qui est résidente d'une autre économie. La notion d'intérêt durable implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et l'exercice d'une influence significative sur la gestion de l'entreprise. L'existence de cette relation est établie dès lors qu'un investisseur résident d'une économie possède, directement ou indirectement, au moins dix pour cent des droits de vote d'une entreprise résidente d'une autre économie »* (OCDE, 2010, p. 17).

La Banque Mondiale (BM) définit l'Investissement direct étranger comme : « *l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise. L'investissement direct étranger suppose*

L'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif ». (BM, 1999, p. 322).

Quant au Fonds monétaire international (FMI), « *l'investissement direct est une catégorie d'investissement transnational dans lequel un résident d'une économie détient le contrôle ou une influence importante sur la gestion d'une entreprise résidente d'une autre économie ».* (FMI, Manuel de la balance de paiements, 1993).

Pour Paul Krugman et Maurice Obstfeld, « *l'Investissement Direct Étranger désigne les flux de capitaux dont le but, pour l'entreprise qui investit, est de créer ou d'agrandir une filiale dans un pays étranger* ». (Krugman P, Obstfeld M, 2006, p. 165). Par contre, selon Dominique Solvatore « *les IDE sont des investissements réels sous forme d'usines, équipements, terres, stocks qui impliquent à la fois le capital et la gestion et dans lesquels l'investisseur garde le contrôle sur l'utilisation du capital investi* ». (Salvatore, 2008, p. 445).

À travers ces définitions, nous pouvons dire que l'IDE consiste dans le fait qu'un investisseur appartenant à un pays donné obtient un intérêt à long terme dans la gestion d'une autre entreprise résidente dans une autre économie en vue d'exercer une influence par le biais de la détention d'un actif.

3. Évolution des flux mondiaux des IDE durant la période 2020-2025

Entre 2020 et 2025, les flux mondiaux des IDE ont connu une contraction significative, suivie d'une reprise rapide mais éphémère, puis d'une croissance modérée et peu apparente.

3.1. Les IDE dans le contexte de la crise sanitaire

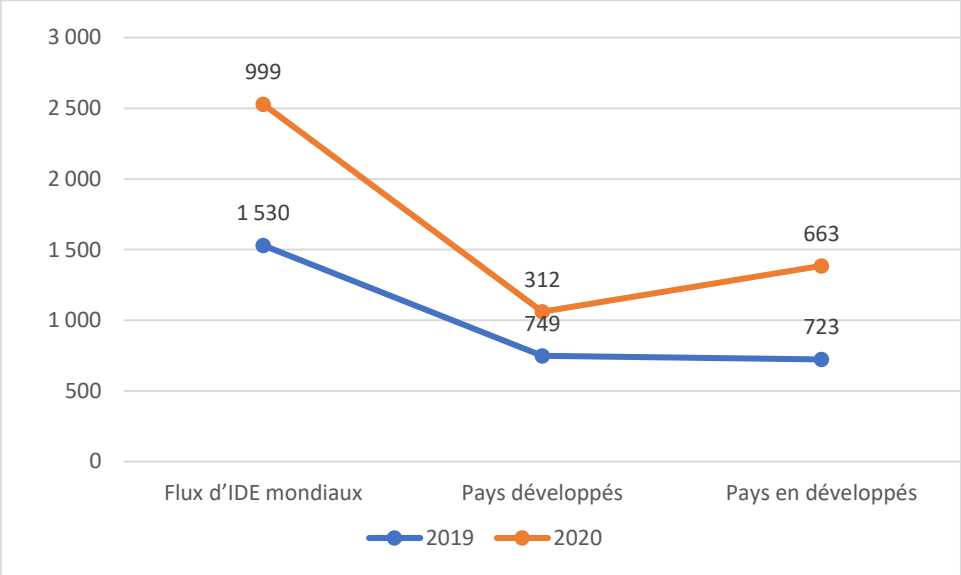
La crise sanitaire liée au COVID-19 a entraîné une chute surprenante des IDE. Les flux mondiaux d'IDE sont effondrés, passant de 1 540 milliards de dollars (Mds USD) en 2019 à 1 000 milliards de dollars en 2020, soit une baisse de 35 % en une seule année. Les principaux facteurs de cet effondrement sont liés aux mesures de confinement qui ont interrompu les projets d'investissement existants, tandis que la perspective d'une récession a poussé les multinationales à réévaluer les nouveaux projets et que les bénéfices des plus grandes multinationales, constituant une composante importante des IDE, ont baissé d'environ 36 % (World Investment Report, 2021, p. 03).

La pandémie a eu un impact considérable sur tous les types d'IDE en 2020, affectant les investissements dans toutes les régions et tous les secteurs, mais de manière hétérogène, tant en valeur qu'en nombre. Les annonces de projets Greenfield (nouveau site) et les financements de projets internationaux ont été les plus touchés en valeur qu'en nombre, où leurs valeurs ont diminué respectivement de 33% et 42%. Par contre, en nombre, ils ont baissé respectivement de 29% (particulièrement dans le secteur manufacturier) et de 5%. Nous remarquons, pour les deux types d'investissement, que les annonces de projets Greenfield ont été les plus impactées (en valeur et en nombre) notamment dans les pays en développement. En revanche, les fusions et acquisitions ont mieux résisté à la pandémie, en valeur qu'en nombre avec des diminutions respectivement de 6% et 13%.

La forte baisse enregistrée au premier semestre a été largement compensée par une forte augmentation au dernier trimestre 2020, où la pandémie a stimulé la demande mondiale en infrastructures et services numériques, ce qui a engendré une augmentation de plus de 22 % de

la valeur des projets d'IDE Greenfield annoncés dans le secteur des TIC, qui a atteint 81 milliards de dollars contre 66,4 Mds de USD en 2019 (World Investment Report, 2021, p. 09).

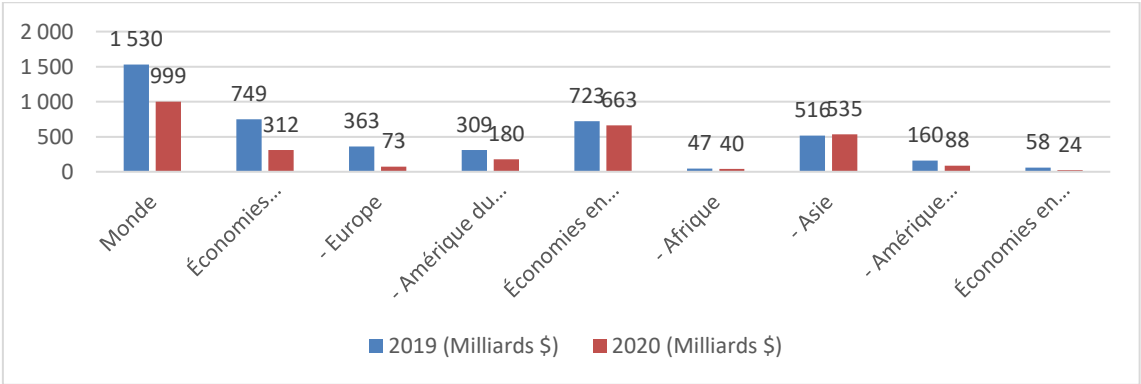
Figure N° 1. Les flux entrés d'IDE mondiaux durant 2019-2020



Source: World Investment Report, 2020 et 2021, p.04.

Les répercussions de la pandémie sur les flux d'IDE vers les pays développés ont été plus importantes que dans d'autres régions, avec un déclin de plus de 50% (passant de 749 Mds de USD en 2019 à 312 Mds de USD en 2020) (**figure N° 01**). Les IDE vers l'Europe ont chuté de plus de 80 % (passant de 363 Mds de USD en 2019 à 73 Mds de USD en 2020). En revanche, le déclin des flux d'IDE vers les pays en développement est de 8% (passant de 723 Mds de USD en 2019 à 663 Mds de USD en 2020) (**figure N° 02**). L'Asie est la plus grande bénéficiaire des IDE (absorbant près de la moitié des flux d'IDE), les flux d'IDE vers cette région ont progressé de 4% (passant de 516 Mds de USD à 535 Mds de USD en 2020). Entre autres, la Chine est la deuxième destinatrice des flux d'IDE mondiaux, où ces derniers ont atteint 149 Mds de USD en 2020 (contre 141 Mds de USD en 2019), enregistrant une progression de 6%. En outre, l'Inde est devenue la cinquième bénéficiaire mondiale d'IDE en 2020, avec 64 Mds de USD contre 51 Mds de USD en 2019 (avec une progression de plus de 25 %). Cet accroissement est porté par les acquisitions dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) (World Investment Report, 2021, p. 05).

Figure N° 02 : les flux d'IDE entrants par région 2019-2020



Source: World Investment Report 2020/2021, p. 04

Les flux d'IDE vers l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique et les économies en transition ont chuté, car la diminution de la demande d'exportations causée par la pandémie et la baisse significative des prix des matières premières au début de 2020 ont pesé lourdement sur leurs perspectives d'investissement. (World Investment Report, 2021, p. 06).

Les flux d'IDE vers l'Afrique ont diminué de 16 % (47 Mds de dollars en 2019), pour s'établir à 40 milliards de dollars en 2020 (**figure N°02**), un niveau qui n'a pas été atteint depuis 15 ans. Les flux d'IDE vers l'Afrique du Nord ont diminué de 25%, passant de 14 Mds de USD en 2019 à 10 Mds de USD en 2020. L'Égypte garde le sommet dans la région, malgré une baisse significative de 35 %, les flux d'IDE ont atteint 5,9 Mds de USD en 2020 (World Investment Report, 2021, p. 40).

3.2. Reprise des flux d'IDE à partir de 2021

Malgré une reprise notable des IDE enregistrée en 2021, la dynamique générale est demeurée soumise à des pressions structurelles importantes. En effet, cette période a été marquée par une volatilité exacerbée des flux mondiaux d'IDE, les chocs macroéconomiques majeurs et les incertitudes géopolitiques persistantes**.**

Les IDE en 2021 se sont élevés à un niveau significatif de 1 580 milliards de dollars, soit une hausse de 64% par rapport à 2020 (**Tableau N°01**). Les flux d'IDE ont connu une forte dynamique, principalement en raison de l'essor des marchés des fusions et acquisitions et de la croissance rapide du financement international des projets.

Table N°01 : Les flux d'entrée mondiaux d'IDE durant la période 2021-2025 (en milliards USD)

Année	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Les flux d'IDE	1 580	1 300	1 339	1 510

Source : Nos regroupements à partir des données des rapports annuels sur l'investissement de la CNUCED.

Cependant, d'autres facteurs liés à l'environnement international, avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, ont impacté les investissements internationaux en 2022 alors que le monde était déjà affecté par le choc de l'impact de la pandémie (World Investment Report, 2023, p. 16) Dès lors, les IDE en 2022 et en 2023 ont diminué respectivement de 19% et 9%, passant de 1 580 milliards de dollars à 1 332 milliards de dollars en 2022 et à 1 450 milliards de dollars en 2023. Ce qui a engendré la baisse des opérations de financement de projets internationaux qui ont chuté de 25 % en 2022 et de 27% en 2023.

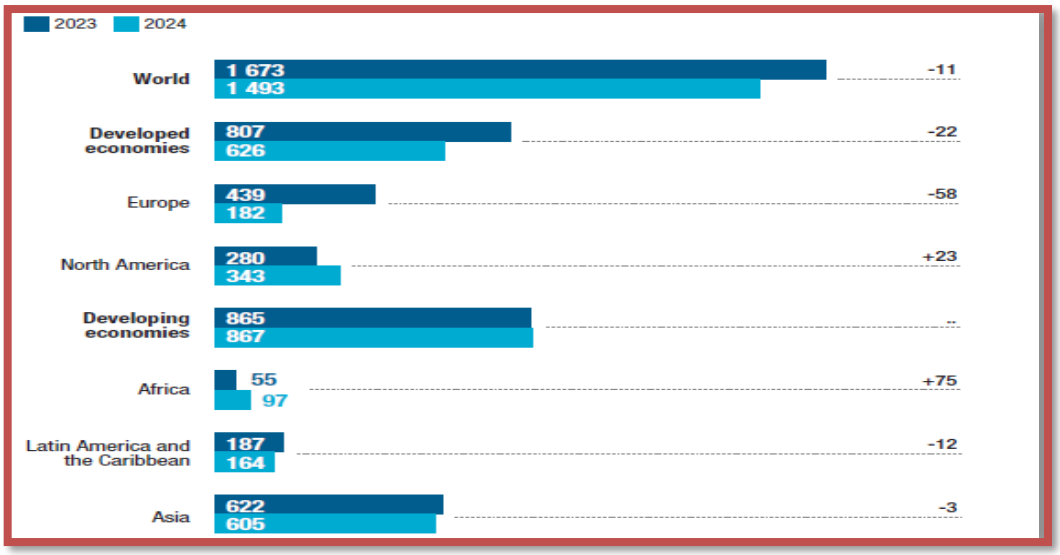
En dépit d'une nette amélioration de 4% des IDE en 2024 passant de 1 450 milliards de dollars à 1 510 milliards de dollars, cette légère progression dissimule des faiblesses importantes. Cette situation est due à la volatilité des flux financiers dans plusieurs économies européennes présentant des niveaux élevés de flux de transit, si on élimine ces derniers, les flux mondiaux d'IDE ont en fait diminué de 11 %, passant de 1 670 milliards de dollars à 1 490 milliards de dollars (World Investment Report, 2025, p. 05). Ce qui explique la forte vulnérabilité et perturbation des flux d'investissement internationaux.

La concentration des IDE mondiaux a été constatée dans les nouveaux projets (Greenfield projects) avec une augmentation mitigée de 3% (passant de 18 810 projets en 2023 à 19 356

projets en 2024). Par contre, le financement des projets internationaux et les investissements directs étrangers ont connu des baisses respectivement de 27% (de 2 713 projets en 2023 à 1 988 projets en 2024) et 11% (passant de 1 673 milliards en 2023 à 1 493 milliards en 2024). Ces projets ont observé un grand essor dans les économies digitales et les semi-conducteurs avec respectivement plus de 107 % et 140%, en revanche, les infrastructures et les extractives ont reculé de 14% et 51% (World Investment Report, 2025, p. 18).

La répartition régionale des IDE dans le monde est caractérisée par une disparité de performance entre les économies (**figure N° 03**). Les pays développés ont connu une chute de 22%, ce déclin mondial des IDE est dû principalement à la chute de 58% des IDE vers l'Europe (soit 182 milliards de dollars en 2024 contre 439 milliards de dollars en 2023). Cette diminution drastique est due aux tensions géopolitiques et à l'instabilité des marchés financiers. Des pays comme l'Allemagne (-89 %), l'Espagne (-35 %), l'Italie (-24 %) et la France (-20 %) ont enregistré des ralentissements significatifs. Ajoutons à cela, d'autres causes ont contribué à cette chute, telles que le recul des IDE vers la Chine et l'Amérique du Sud qui ont enregistré respectivement une baisse de 29% et 18% en 2024.

Figure N° 03 : Les entrées d'IDE par région 2023-2024 (en milliards de dollars)



Source: World Investment Report, 2025, p. 22**.**

À l'encontre de ces pays, les États-Unis sont le premier pays d'accueil des IDE, où les flux de ces derniers ont doublé pour atteindre 367 milliards de dollars (le plus élevé flux après celui de 2015 et 2016). Cette flambée est due à la forte demande des consommateurs, par conséquent, la hausse des bénéfices des entreprises a eu un impact sur les bénéfices réinvestis (World Investment Report, 2024, p. 24). En outre, d'autres facteurs sont à citer comme la forte augmentation des fusions-acquisitions transfrontalières dont le nombre est passé de 38 en 2023 à 46 en 2024. Parmi les transactions majeures, nous citons l'acquisition de NFP (États-Unis) par Aon (Irlande) pour 14 milliards de dollars et celle de Catalent (États-Unis) par Novo Nordisk (Danemark) pour 12 milliards de dollars (World Investment Report, 2025, p. 26). Ainsi que, des annonces de nouveaux projets (Greenfield) ont augmenté de 28%.

Les pays en développement (PED) ont enregistré une résistance relative face aux perturbations internationales, où les IDE ont connu une augmentation spectaculaire de plus de 30%, passant de 647 milliards de dollars en 2020 à 837 milliards de dollars en 2021, comme le montre **le tableau N°02**, ce qui représente 70% des flux mondiaux d'IDE, la Chine garde la même position que celle de 2020, comme étant la deuxième principale économie d'accueil des flux d'IDE mondiaux avec plus de 181 Mds de USD en 2021 (soit une progression de plus de 20% par rapport à 2020) (World Investment Report, 2022, p. 09).

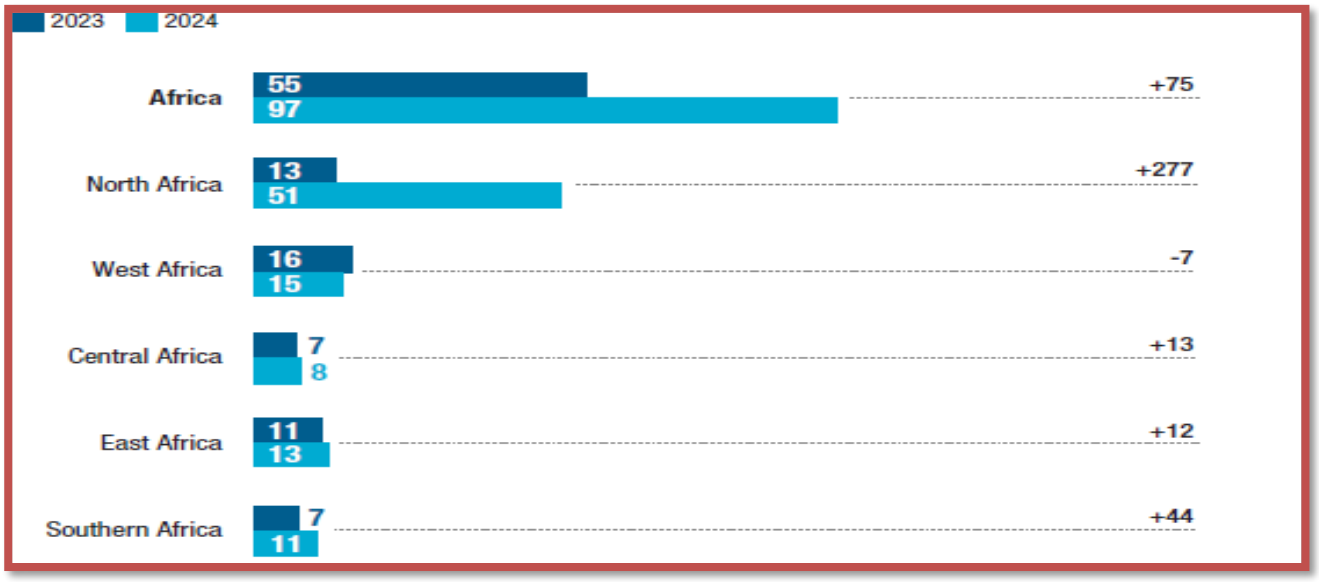
Table N°02 : Les flux d'entrée d'IDE des pays en développement durant 2021-2025 (en milliards USD)

Année	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Flux d'IDE	837	916	865	867

Source : Nos regroupements à partir des rapports annuels de la CNUCED

Les IDE sont restés stables à 867 milliards de dollars, soit 57% des IDE mondiaux en 2024, malgré les conditions de financement difficiles et une incertitude géopolitique croissante.

Figure N°04 : Répartition régionale des IDE en Afrique pour la période 2023-2024 (en milliards USD)



Source: Word Investment Report, 2025, P25.

La répartition géographique des IDE nous dicte que l'Afrique est la région la plus attrayante des PED en 2024, avec un fort accroissement des IDE de 75% (les flux d'IDE ont passé de 53 milliards de dollars en 2023 à 97 milliards de dollars en 2024). L'Afrique du Nord est le principal moteur de croissance de la région, avec des flux d'IDE de 51 milliards de dollars (contre 13 milliards de dollars en 2023), ils ont presque triplé. Cet accroissement est dû particulièrement à un mégaprojet de développement en Égypte d'un montant de 35 milliards de dollars. Parmi les projets les plus colossaux, nous citons celui de Ras El Hikma de développement urbain et de l'immobilier avec une enveloppe de 24 milliards de dollars en partenariat entre l'Égypte et les Émirats Arabes Unis. (World Investment Report, 2025, p. 29).

4. IDE en Algérie : atouts, réalité et contraintes

L'analyse des IDE en Algérie nous laisse à mettre en lumière, tout d'abord, les atouts dont dispose l'Algérie pour attirer les investisseurs étrangers. Par la suite, il y a lieu d'analyser la réalité des IDE en Algérie en mettant l'accent sur leur structure et leur spécificité afin de les situer par rapport aux pays voisins. Nous soulignons, à la fin, les principales contraintes qui freinent l'implantation des investisseurs étrangers en Algérie.

4.1. Atouts d'attractivité de l'Algérie

L'Algérie présente plusieurs atouts pour investir sur son territoire, notamment en raison de ses ressources naturelles en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'une main-d'œuvre importante, de sa position géographique stratégique et de la volonté politique d'encourager les investissements.

A. L'opulence des ressources naturelles

L'Algérie est attractive pour les investisseurs grâce à ses richesses naturelles importantes, notamment dans les secteurs des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel), des mines et des énergies renouvelables. Ces ressources constituent un pilier essentiel de l'économie nationale et offrent de nombreuses opportunités d'investissement.

L'Algérie est un acteur important au niveau mondial dans la production du pétrole et surtout du gaz naturel, avec des infrastructures en cours de modernisation pour augmenter la capacité de liquéfaction et améliorer la compétitivité.

En effet, l'Algérie est le premier exportateur du gaz naturel en Afrique, le cinquième producteur mondial, avec une réserve importante qui la positionne parmi les dix pays dans le monde. Compte tenu du pétrole, elle occupe la troisième place en Afrique, le seizième au rang mondial avec une réserve de 12,2 milliards de barils et une production de 1,7 million de barils par jour en 2019 (British Petroleum, 2021, p. 16).

Ajoutons à cela, le pays dispose de vastes gisements de minerais tels que le fer, le cuivre, l'or, le zinc, le phosphate et des terres rares qui sont importantes pour les technologies de pointe. Récemment (loi 22-18), l'Algérie a ouvert son secteur minier aux investissements étrangers et locaux, avec des réformes législatives visant à simplifier les procédures, encourager les partenariats public-privé et offrir des incitations fiscales et douanières. Cette ouverture vise à diversifier l'économie et à exploiter pleinement ce potentiel minier encore sous-exploité.

En plus des hydrocarbures, l'Algérie, grâce à son climat varié et ensoleillé, investit dans les énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien. Dès lors, elle offre des opportunités qui attirent les investisseurs qui peuvent consolider le secteur notamment en matière de projets innovants dans les énergies propres.

B. Emplacement géographique stratégique et les accords régionaux

L'Algérie dispose d'une position géographique stratégique pour attirer les investisseurs étrangers, elle constitue un pont naturel entre trois continents : Afrique, Europe et Moyen-Orient. Sa localisation au nord de l'Afrique, lui permet d'être un accès privilégié vers les pays voisins tels que la Tunisie, la Libye, le Niger, la Mauritanie, facilitant ainsi les échanges commerciaux

et les projets d'intégration régionale. Sa proximité avec les pays européens lui accorde le privilège d'être une zone stratégique pour les échanges entre l'Europe et l'Afrique.

Afin de consolider cette position, l'Algérie investit dans des projets d'infrastructures de transport, tels que la réalisation des aéroports, des chemins de fer et des routes. Elle s'est engagée dans la plateforme logistique (parmi les principaux projets lancés, nous avons l'agrandissement du port d'Annaba, pour l'exportation du phosphate), où elle a réalisé une avancée incontestable (Autoroute Est-Ouest, aérogare d'Alger, métro d'Alger…). Cela renforce le rapprochement avec ces alliés, ce qui peut faciliter les échanges commerciaux entre l'Algérie et ses partenaires avec des coûts de transport avantageux.

Cet avantage géographique a été renforcé par les accords régionaux, tels que l'accord de partenariat avec l'Union européenne qui a été signé en 2002 (cet accord a permis la libéralisation des échanges et l'accès préférentiel aux produits industriels), l'Accord Commercial Préférentiel avec la Tunisie (Décret présentiel 10-12, 2010) signé en 2008 et la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) signée en 2018 (note d'orientation ZLECAF, 2022). L'objectif de ces accords est de réduire les barrières tarifaires et d'atteindre une intégration économique africaine et arabe.

C. Une main-d'œuvre compétitive et un marché intérieur vaste

Avec ses 47 millions d'habitants, le marché intérieur de l'Algérie représente un avantage considérable pour les investisseurs étrangers, proposant une large base de consommateurs potentiels. Cet aspect démographique, associé à la sauvegarde du marché national grâce à des restrictions sur les importations (décret exécutif n°25-170, 2025), offre aux entreprises installées en Algérie la possibilité de produire dans un contexte relativement épargné par la concurrence étrangère directe.

Cette démographie dynamique est caractérisée par la domination de la population jeune avec plus de 63%, un taux d'alphabétisation de 86%, un taux de scolarisation de 96% (plus de 1,5 million d'étudiants) (European Training Foundation, 2021) avec une main-d'œuvre formée dans des filières industrielles stratégiques, telles que les énergies renouvelables, la mécanique, la pharmacie et l'aéronautique. Cette spécialisation dans la formation est destinée à lancer les secteurs clés de l'économie algérienne. Le tableau ci-dessous regroupe ces principaux secteurs.

Table N° 03 : Atouts par secteur en Algérie

Secteur	Potentiel	Initiative clés
Energie renouvelable	Le solaire et l'éolien	L'Algérie dispose des gisements solaires les plus importants du monde, avec une capacité d'insolation sur la majeure partie du territoire national de plus de 2000 heures (notamment dans le Sahara) où elle a réalisé plusieurs projets tels que : la centrale hybride Solaire-Gaz de 150 MW (Laghouat), la ferme éolienne de 10 MW (Adrar), etc.
Agriculture	Espace géographique et climat	Le pays occupe une surface géographique de 2,382 millions de km² (la surface agricole totale est de 48,1 MH). Création de deux offices pour la gestion du foncier agricole : l'Office National des Terres Agricoles (ONTA) et l'Office de Développement de l'Agriculture Industrielle en terres Sahariennes (ODAS). Un climat méditerranéen favorable pour l'agriculture
Tourisme	Position et composante géographique importante avec un patrimoine riche des infrastructures importantes	Le pays dispose d'un emplacement géographique stratégique, avec un littoral méditerranéen de plus de 1200 km [282 sources thermales avec 26 établissements thermaux, 32 projets thermaux en cours de réalisation, 609 plages dont 427 autorisées, 154 circuits et sites touristiques, 10 parcs nationaux, en plus de 1557 établissements hôteliers et 32 aéroports dont 16 internationaux)
Industrie	L'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et mécanique	L'Algérie a la capacité de séduire les investissements directs étrangers dans l'industrie : **Agroalimentaire :** par la forte demande nationale en produits transformés, la disponibilité des produits agricoles, en facilitant les partenariats technologiques avec les multinationales du secteur. **Pharmaceutique :** renforcement de la production locale, l'augmentation persistante de la demande de médicaments et les collaborations public – privé rendent le secteur pharmaceutique plus attractif. **Mécanique :** en encourageant la production locale de composants (notamment des véhicules et des équipements industriels), l'intégration industrielle (telle que le développement d'une base industrielle automobile) et les IDE de sous-traitance

		(notamment dans l'assemblage et la maintenance, puisque les chaînes d'approvisionnement locales sont incomplètes), le secteur mécanique s'impose comme élément central pour attirer les IDE.
Technologie, de l'Information et de la Communication (TIC)	Marché des TIC très développé	L'Algérie est caractérisé par un secteur des TIC à fort essor, notamment avec la volonté des pouvoirs publics portée sur la numérisation de l'économie (par le biais du plan national de transformation numérique (SNTN – 2030)†), les infrastructures télécoms (taux de pénétration d'internet 80% en 2025), des réformes réglementaires (la loi sur les startups et l'innovation (décret n°20-254, JO 21 septembre 2020) et des solutions digitales (plateformes mobiles, e-learning, e-commerce, etc.)

Source : Nos recoupements à partir des données de l'AAPI

† SNTN : Stratégie Nationale de la Transformation Numérique pour une Algérie numérique, c'est un plan publié par la Haut-Commissariat à la Numérisation, Alger, AOUT 2024, dans le Cadre de programme de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de l'Algérie 2023-2027.

D. Les dispositifs d'incitation et d'encouragement à l'investissement et le climat sécuritaire favorable en Algérie

Les dispositifs d'incitation et d'encouragement adoptés par l'Algérie sont considérés aujourd'hui comme un levier essentiel d'attractivité pour les investissements directs étrangers. En effet, les révisions successives du code de l'investissement, notamment la plus récente loi 22-18 de 2022 qui vise à instaurer une plus grande transparence, à simplifier les procédures administratives et à accorder des avantages fiscaux et douaniers aux investisseurs étrangers, notamment avec la création de l'Agence Algérienne de Promotion de l'investissement. Les allégements fiscaux sont accordés par priorité selon les secteurs (industrie mécanique, électronique, pharmaceutique, agroalimentaire, numérique, énergies renouvelables…) et les zones d'activités (les hauts plateaux, le sud, les zones frontalières…), par l'exonération en phase de réalisation (TVA sur équipement, droits de douane…) et l'exonération en phase d'exploitation (jusqu'à 10 ans, comportant l'impôt sur les bénéfices des sociétés, la taxe sur l'activité professionnelle).

Ces mesures s'inscrivent dans la stratégie nationale de diversification économique et d'amélioration du climat des affaires, en cohérence avec les recommandations de la Banque mondiale (2023) et de la CNUCED (2022). De plus, l'Algérie cherche à renforcer la sécurité juridique des investisseurs à travers la mise en place de guichets uniques, la digitalisation des démarches et la révision du régime de participation étrangère dans certains secteurs. Parallèlement, la stabilité politique et la sécurité régionale jouent un rôle déterminant dans les décisions d'investissement. Malgré les défis régionaux, l'Algérie demeure l'un des États les plus stables du Maghreb et du Sahel, bénéficiant d'institutions étatiques solides et d'un cadre sécuritaire maîtrisé (FMI, 2022). Cette stabilité contribue à renforcer la confiance des investisseurs étrangers, qui perçoivent le pays comme un environnement relativement sûr pour l'implantation de projets à long terme. Ainsi, la combinaison entre réformes économiques, incitations institutionnelles et stabilité politico-sécuritaire confère à l'Algérie un positionnement stratégique attractif dans la région nord-africaine.

4.2. Structure et spécificités des IDE en Algérie entre 2020 et 2025

L'Algérie a enregistré une évolution des flux d'IDE très fluctuante, où le pays a connu des chutes remarquables des flux d'IDE en 2021 et 2022 avec respectivement 23% et 70%. Ces chutes sont liées à la pandémie et au ralentissement de l'économie mondiale.

Table N° 04 : État des lieux des IDE en Algérie durant la période 2020-2025 (en millions USD)

Année	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Flux IDE entrants	1 140	870	255	1 216	1 439
Stocks d'IDE entrants	33 086	33 977	35 643	36 860	36 299

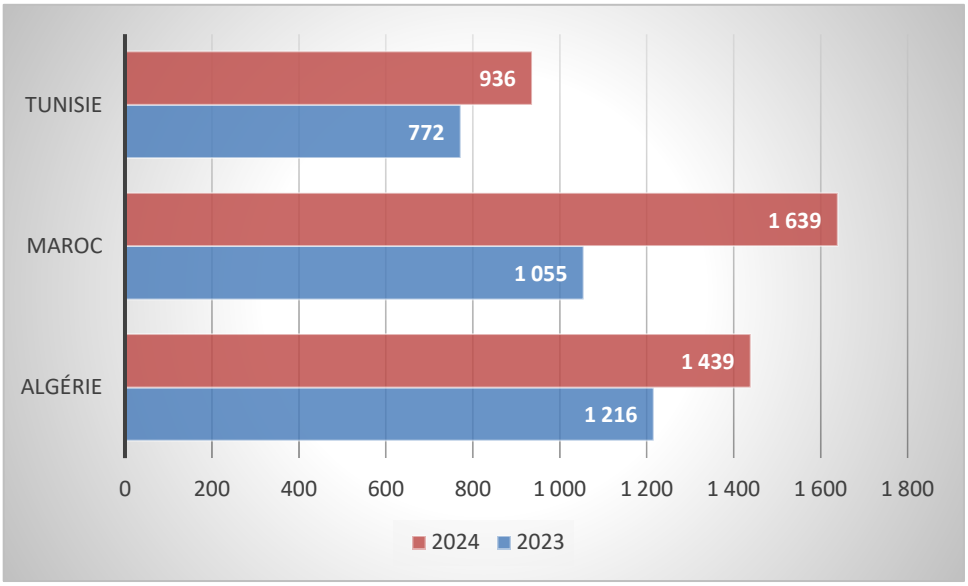
Source : Nos regroupements à partir des rapports annuels de la CNUCED

Durant les deux dernières années, les flux d'IDE de l'Algérie ont augmenté remarquablement avec plus de 80% en 2023, ce qui la positionne au premier rang au Maghreb (**figure n° 05**), avec le recul des IDE en Égypte et au Maroc respectivement de 15% et 53%, et cela en dépit de

l'amélioration connue par la Tunisie de 8% qui reste faible et loin derrière l'Algérie (World Investment Report, 2025, p. 267). Cette situation se poursuit en 2024 avec une augmentation des flux d'IDE de plus de 18% en Algérie.

Cet accroissement des IDE est dû à plusieurs facteurs endogènes et exogènes. Les premiers facteurs sont liés à la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement de 2022, à l'amélioration du climat des affaires, au développement de la numérisation des services (la plateforme numérique de l'investisseur) et à la volonté politique d'attirer les IDE par la diversification économique (les exportations hors hydrocarbures ont quadruplé en passant de 1,34 milliard de dollars en 2020 à 7 milliards de dollars en 2024). En outre, les seconds (facteurs exogènes) sont liés au contexte international (la guerre en Ukraine…) qui offre des opportunités d'investissement pour l'Algérie qui vise à atteindre une intégration économique large avec l'Europe et en extension avec l'Afrique.

Figure N° 05 : Les flux d'IDE vers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie durant 2020-2025 (en millions USD)



Source : World Investment Report, 2025, p.267**.**

En dépit de ces améliorations, l'essor des IDE en Algérie en 2024 est faible par rapport aux pays voisins, ils ont progressé de 18% en Algérie, 21% en Tunisie et 55% au Maroc en 2024. En outre, l'attractivité de l'Algérie en termes de nombre et de coût de projets d'investissement accueillis ainsi qu'en termes de nombre d'emplois créés par ces projets reste mitigée à l'égard de ces pays.

Selon un classement basé sur plusieurs critères, effectué par Dhamane Investment en 2024, qui a concerné 13 pays arabes à savoir : Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Égypte, Algérie, Tunisie, Maroc, Qatar, Jordanie, Libye, Bahreïn, Oman, Irak et Kuweit, nous avons situé la position de l'Algérie par rapport à certains pays arabes.

Table N° 05 : Classement des principaux pays arabes en 2024

	Algérie	**Tunisie**	**Maroc**	**Égypte**
Nombre de projet d'IDE	12 (9éme) 0.6%	19 (8éme) 0.9%	96 (5éme) 4.4%	139 (3éme) 6.4%
Coût d'investissement (millions USD)	452 (10éme) 0.4%	13 433 (4éme) 11.3%	7 265 (5éme) 6.1%	54 500 (1ére) 45.8%
Nombre d'emplois crées	3 604 (7éme) 1.9%	13 123 (5éme) 6.9%	20 000 (4éme) 10.5%	59 159 (1ére) 31%

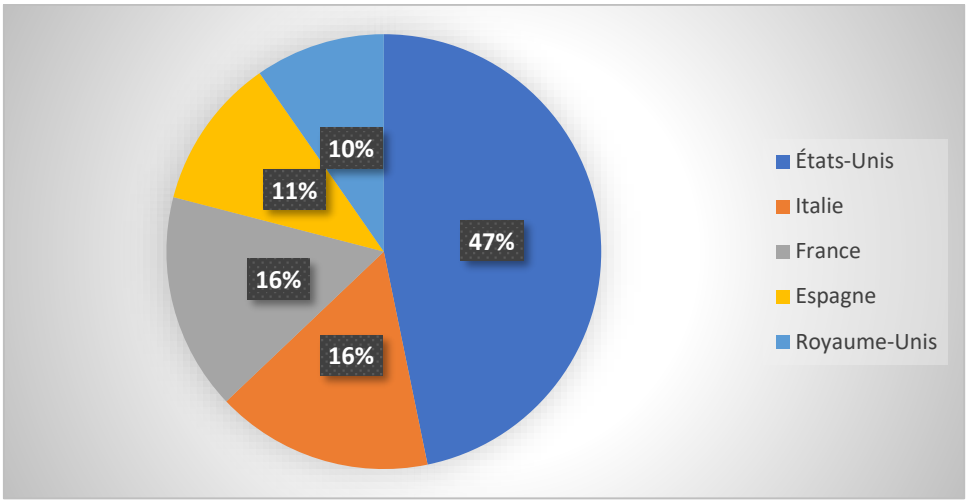
Source: Report on the Investment Climate in Arab Countries, 2025, p. 73.

Éminemment, comme il le relève le **tableau N°05**, l'Égypte est le pays le plus captivant des IDE, elle occupe le premier rang avec 139 projets réceptionnés sur un total de 2 172 projets, qui ont coûté 54 500 millions de dollars (le coût global est estimé à 119070 millions de dollars). Ceci a permis la création de 59 159 nouveaux emplois (soit 31 % du nombre total d'emplois créés). Le Maroc et la Tunisie, quant à eux, ont atteint des niveaux appréciables par le nombre de projets réceptionnés, le coût d'investissement des projets et le nombre d'emplois créés, ces pays accaparent pour ces deux derniers éléments 17% en 2024, avec respectivement 96 et 19 nouveaux projets.

L'analyse des données nous indique que l'Algérie est moins attrayante, par rapport aux pays limitrophes, en termes de nombre de projets d'IDE, du coût d'investissement et du nombre d'emplois créés. Sur les IDE accueillis en 2024, nous avons seulement 12 nouveaux projets d'investissement, l'Algérie occupe la 10e place en termes de coût d'investissement et la 7e place en matière de nouveaux emplois créés (Dhaman Investment, 2025, p. 73). En dépit de ce classement, l'Algérie a connu une amélioration en 2024 concernant les trois critères de classement, étant donné qu'elle n'a reçu en 2023 que 2 nouveaux projets, avec un coût d'investissement de 531 millions de dollars et 397 emplois créés (Dhaman Investment, 2025, p. 76). Il reste à savoir la composition de ces investissements internationaux.

En diagnostiquant les IDE accueillis en Algérie, les données traduisent que certains secteurs sont plus attrayants que d'autres. Les **figures N°06 et N°07** illustrent la domination de l'industrie extractive et du secteur manufacturier (l'automobile, l'électronique et l'agroalimentaire) ainsi que le secteur de la construction et des travaux publics en partenariat avec des pays comme les États-Unis, l'Union européenne (Italie, France, Espagne et Allemagne), le Royaume-Uni, la Turquie, la Chine.

Figure N°06 : Les principaux investisseurs en Algérie en 2023



Source : Agence Algérienne de la Promotion des Investissements, 2024

En plus des hydrocarbures, les entreprises américaines sont intéressées par d'autres secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et les télécommunications (Ait Akli, 2024). Les pays européens, quant à eux, ont renforcé leur présence ; l'Italie, comme deuxième investisseur **(Figure N° 06),** est la plus dynamique, avec un stock important de 8,5 milliards d'euros à la fin de 2023. Les investissements italiens étaient plus diversifiés, touchant plusieurs secteurs, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables dont l'entreprise « Ente Nazionale Idrocarburi » est le principal partenaire (Rapport annuel Sonatrach, 2023, p. 18), l'automobile (l'ouverture de l'usine Fiat à Oran), l'industrie (sidérurgique, électronique, etc.), l'agriculture et l'agroalimentaire (les céréales, les légumineuses, la production de lait en poudre).

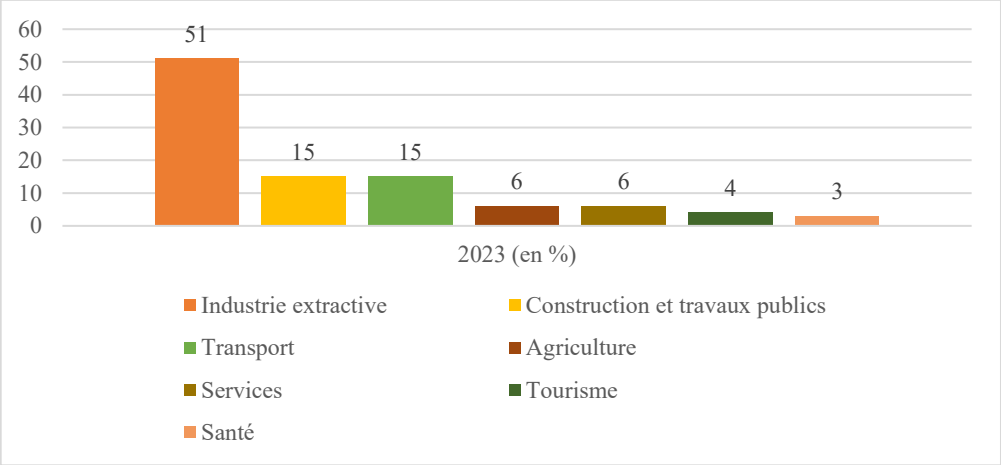
À côté de l'Italie, les investissements français hors hydrocarbures ont atteint un stock de 2,5 milliards de dollars en 2023 (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2023) , ce qui leur permet d'occuper le premier rang comme investisseur dans les secteurs hors hydrocarbures avec l'implantation de plusieurs entreprises, telles que l'agroalimentaire (Avril, Agromed et Axéréal), le transport (Air France, CMA-CGM dans le domaine maritime), le domaine bancaire (BNP Paribas, Société Générale) et l'industrie pharmaceutique (Sanofi, Ipsen).

En ce qui concerne la Turquie, elle détient un nombre important d'entreprises établies en Algérie (plus de 1700 entreprises). Les investissements turcs ont atteint 6 milliards de dollars en 2023 (Ambassade de l'Algérie en Turquie, 2025) dans différents secteurs, entre autres, la sidérurgie (le plus dynamique groupe Tosyali installé à Oran depuis 2013), les produits chimiques, le textile et la construction (550 projets réalisés). La Chine, quant à elle, a assuré plusieurs projets d'investissements, touchant la sidérurgie (impliquée dans le grand projet de minerai de fer à Gara Djebilet), l'industrie chimique et l'agriculture.

Nous observons que l'Algérie vise à diversifier son économie, via l'encouragement des investissements internationaux dans d'autres secteurs (les énergies renouvelables, l'agriculture, la construction, le tourisme et l'industrie pharmaceutique, etc.), en plus du domaine des

hydrocarbures qui demeure le plus dominant dans les échanges internationaux et en matière d'investissements.

Figure N°07 : Répartition sectorielle des IDE en Algérie en 2023



Source : Agence Algérienne de la Promotion des Investissements, 2024.

En résumé, l'analyse de la réalité des IDE entrants en Algérie a permis de constater les écarts existants entre les atouts attractifs et les IDE accueillis, ce qui justifie même le retard enregistré par rapport aux pays voisins. L'attractivité de l'Algérie à l'égard des IDE est largement freinée par des difficultés majeures d'ordre institutionnel, réglementaire, économique et social.

4.3. Les contraintes structurelles et défis majeurs

La politique d'investissement en Algérie a toujours été marquée par plusieurs entraves et difficultés auxquels sont confrontés la plupart des investisseurs étrangers, malgré les efforts déployés par les autorités pour y remédier en adoptant plusieurs lois, notamment la loi sur les investissements de 1993. Cependant, ces entraves continuent de freiner le développement des investissements étrangers.

A. Forte dépendance vis-à-vis de la recette pétrolière

La forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des hydrocarbures rend le pays vulnérable aux chocs des cours mondiaux du pétrole et du gaz. Cette vulnérabilité réduit l'attrait pour des investissements productifs et diversifiés. Le système bancaire et financier est également confronté à des rigidités (Zaaich & Khelaifia, 2024) ; l'accès restreint au crédit pour les investisseurs privés, les contrôles de change traditionnels et les obstacles au rapatriement des capitaux avant les réformes récentes (loi 22-18) ont affecté la confiance des investisseurs. Dès lors, le système bancaire public est incapable d'accompagner l'évolution de l'économie moderne (Dehimi & Belgacemi, 2025), ce qui place l'Algérie en position défavorable par rapport aux pays voisins (l'Algérie est classée à la 157éme place sur 190 pays, par contre, le Maroc et la Tunisie sont classés respectivement à la 53éme et 79éme place selon le rapport Doing Business 2020).

B. Infrastructures, logistique et technologique peu favorables

Nonobstant les efforts que déploie le pays dans l'investissement en termes d'infrastructures (routes, ports, réseaux d'énergie), des déficits persistent en logistique (le décalage des délais

dans le dédouanement est dû au dysfonctionnement de la chaîne logistique portuaire) (Zaaich & Khelaifia, 2024) et en modernisation technologique, notamment le retard dans l'adoption des nouvelles techniques dans le secteur des télécommunications, ce qui entraîne des coûts opérationnels élevés (Dakhia et Ariane, 2025). Cela diminue la compétitivité des entreprises et limite l'installation d'unités industrielles exportatrices.

Ajoutons à cela que les investisseurs réclament le manque important des assiettes foncières, l'indisponibilité des terrains et la complexité du système foncier, notamment avec le manque de transparence dans l'attribution des terrains. Il y a lieu de noter que les zones d'activités sont dépourvues de moyens et d'équipements (Ferdj, 2024).

C. L'instabilité du cadre juridique et réglementaire

Le cadre juridique et réglementaire est variable, notamment avec l'instauration des différents codes d'investissement successifs (les codes de 1993, 2001, 2006, 2009, 2016 et 2022) qui ont apporté des modifications considérables, telles que la règle des restrictions sur l'actionnariat (règle 51/49) (Boudjella, 2024). Ainsi, il est exigé la majorité du capital (51 %) pour les nationaux et que l'État a le droit prioritaire d'acheter le bien, malgré l'atténuation de cette règle dans la loi n°22-18 où les autorités ont supprimé l'imposition de la règle dans les secteurs non stratégiques (par exemple, le commerce de revente en l'état). Néanmoins, cette règle reste applicable dans les secteurs stratégiques (les hydrocarbures, les transports, les travaux publics et l'industrie pharmaceutique).

En effet, ces mesures sont considérées comme étant protectionnistes. En plus de cette règle, le système judiciaire est caractérisé par sa lenteur dans le règlement des conflits et différents conventionnels.

En outre, le rapatriement des fonds est confronté à des obstacles et retards (bénéfices, dividendes), malgré les garanties légales (Boudjella, 2024). Ces entraves juridiques ont entrainé la réticence de certains investisseurs.

D. Difficultés administrative et bureaucratique

La lourdeur administrative et la bureaucratie sont parmi les principaux freins. Le système administratif algérien est caractérisé par une complexité dans les procédures d'investissement. La lenteur dans le traitement des dossiers engendre l'allongement des délais de mise en œuvre des projets. L'investisseur réclame la multiplicité des organismes de délivrance d'autorisation (Zakaria et Hassiba, 2025).

Ce retard est dû à l'adoption des démarches administratives traditionnelles (la digitalisation et la numérisation administrative sont en cours, suivies par l'AAPI), ce qui entraine l'augmentation des coûts de transaction.

E. Autres contraintes liées à l'investissement direct étranger

L'Algérie a vécu plusieurs conjonctures sociales et sécuritaires difficiles ainsi que la tension géopolitique avec quelques pays, ce qui a engendré la réticence et la méfiance des investisseurs étrangers. Cela malgré les efforts des autorités algériennes pour l'amélioration de la situation sécuritaire intérieure et régionale.

Le pays manque d'information fiable, notamment en termes de données statistiques crédibles sur les flux des investissements directs étrangers (par structure, par région), dès lors, on relève la difficulté pour l'investisseur d'étudier le marché afin de planifier et d'élaborer des stratégies. Par ailleurs, la présence notable du secteur informel sur le marché algérien est perçue par les acteurs nationaux et internationaux comme l'origine de la concurrence déloyale. Ces obstacles dissuadent les investisseurs étrangers.

L'Algérie est très riche en main-d'œuvre. Cependant, cette main-d'œuvre est peu qualifiée et inadaptée aux exigences du marché international, ce qui a créé un déséquilibre entre les besoins du marché du travail étranger et la formation acquise, principalement dans les secteurs industriels et technologiques stratégiques où la main-d'œuvre qualifiée est très exigeante.

En dépit des atouts structurels et des spécificités favorables du marché algérien, l'attraction des investissements directs étrangers demeure entravée par un ensemble de contraintes institutionnelles, réglementaires et macroéconomiques. La persistance de lourdeurs administratives, l'instabilité du cadre juridique et la dépendance à l'égard des hydrocarbures réduisent la clarté de l'environnement des affaires et orientent les IDE vers des secteurs à faible valeur ajoutée (Zakaria et Hassiba, 2025). Ces limites soulignent l'importance de réformes structurelles cohérentes afin de renforcer l'efficacité des IDE et d'en maximiser les retombées sur la croissance et la diversification économique.

5. Conclusion

L'analyse de l'évolution des IDE en Algérie nous a permis de constater qu'il existe un écart entre les capacités attractives du pays et les IDE réceptionnés, où certaines potentialités n'ont pas été décelées (le tourisme, l'agriculture et les énergies renouvelables, etc.). Les démarches d'attractivité appliquées n'ont pas abouti aux résultats souhaités, ce qui a montré la persistance des freins et des obstacles (instabilité du cadre juridique et administratif, manque d'information fiable sur le marché algérien et l'existence d'un marché parallèle, etc.) qui empêchent les investisseurs internationaux de choisir l'Algérie.

En effet, l'Algérie dispose de l'avantage spécifique en hydrocarbures, où les investissements directs étrangers sont concentrés dans ce secteur (plus de 60% des IDE entrants au pays en 2025), notamment avec la loi 19-13 du 2019 relative aux hydrocarbures qui renforce cette attractivité en offrant aux investisseurs étrangers un environnement réglementaire favorable clair (avec l'instauration des incitations fiscales plus avantageuses). Certes, cette loi a permis d'explorer de nouvelles découvertes (durant les neuf mois de 2025, 13 découvertes pétrolières ont été réalisées). Néanmoins, en dépit de ces avantages, le pays est très dépendant du secteur des hydrocarbures. Dès lors, l'un des défis majeurs du pays est la diversification économique. Les autorités publiques ont déployé des moyens importants pour limiter la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Parmi les actions engagées, nous citons :

- La mise en place du cadre législatif et réglementaire approprié afin de créer un environnement commercial favorable aux exigences des investisseurs. La loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 relative au développement de l'investissement étranger est considérée comme la législation la plus récente dans ce domaine.

- L'organisation de multiples évènements, tels que les salons internationaux concernant certains secteurs, le plus récent porte sur le secteur industriel (tout ce qui concerne son environnement technique et technologique) organisé en novembre 2025 (Algest, 2025). Ces évènements interviennent avec le lancement des mégaprojets appartenant aux secteurs des énergies renouvelables (éoliennes et photovoltaïques), de transport (chemin de fer) et de l'hydraulique (dessalement d'eau de mer) dans le cadre du programme lancé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) portant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) à raison de 2030 .

- L'organisation de la foire commerciale intra-africaine (Intra-African Trade Fair «IATF») afin de renforcer la coopération régionale africaine (afreximbank, 2025). L'Algerie a conclu des transactions d'un montant de 11,4 milliards de dollars dont 44% de contrats d'investissements concernent divers secteurs (électronique, agroalimentaire, mécanique et start-up, etc.).

Ces différentes mesures entreprises permettront de mettre en évidence les atouts dont dispose le pays. Néanmoins, d'autres mesures sont nécessaires pour affiner le climat d'investissement qui est tributaire d'un environnement des affaires favorable.

6. *Liste Bibliographique*

- Afreximbank. (2025, Novembre 09). Récupéré sur https://www.afreximbank.com/fr/liatf2025-sacheve-en-beaute-enregistrant-des-accords-commerciaux-dune-valeur-record-de-483-milliards-de-dollars/ (consulté le 27/11/2025);
- Agence algérienne de promotion d'investissement (AAPI). Récupéré sur : https://aapi.dz/ (consulté le 30/06/2025);
- Ait Akli. L (2024, juillet 03). jeune-independant. Récupéré sur https://www.jeune-independant.net/algerie-etats-unis-une-cooperation-economique-florissante (consulté le 21/11/2025);
- Algest. (2025, Novembre). Récupéré sur algest.dz: https://www.algest.dz/index.php?lang=fr&content=smic&m=3 (consulté le 21/11/2025);
- Ambassade de l'Algérie en Turquie. (2025, Novembre 26). Récupéré sur Vinybusiness: //https://vinybusiness.com/la-turquie-se-place-en-tete-des-investisseurs-etrangers-en-algerie-hors-hydrocarbures-avec-6-milliards-de-dollars (consulté le 29/11/2025);
- Banque Mondiale, (1999). Le développement au seuil du XXI^{e} siécle, rapport sur le développement dans le monde. Paris: Eska;
- Boudjella. (2024). Exploring the determinants and constraints of foreign direct investment inflows in Algeria : Firm-level analytical evidence. *Journal of Economic & Financial Research*, Oum El Bouaghi, Volume:11, Issue: 02;
- British Petroleum. (2021). *Statistical review of world energy.* 70th edition Récupéré sur https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2021-full-report.pdf (consulté le 09/07/2025);
- Buckley, M et Casson P.J. (1976). The future of the multinational entreprise. *Holmes & Meier*;
- Coase, R. (1937). *The nature of the firm.* Paris: Economica;

- Dakhia K et Ariane N. (2025). The digital economy as a mechanism for attracting foreign direct investment to Algeria during the period (2020-2024). *Journal of Economics and Finance*, Chlef, Volume: 11, Issue: 02;
- Décret exécutif n° 25-170 du 2 Moharram 1447 correspondant au 28 juin 2025 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de micro-importation par l'auto-entrepreneur ;
- Décret présentiel n° 10-12 du 25 Moharrem 1431 correspondant au 11 janvier 2010 porte ratification de l'accord commercial préférentiel entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République tunisienne, signé à Tunis le 6 Dhou El Hidja 1429 correspondant au 4 décembre 2008 ;
- Dehimi & Belgacemi. (2025). The reality of investment in Algeria during the period (2010-2023): an analysis of obstacles and mechanisms for overcoming them. International Journal of Economic Practices and Theories (IJEPT), Vol:2025, n°01;
- Dhaman Investment. (2025). Investment climate in arab countries. Kuwait: The Arab Investment & Export Credit Guarantee Corporation Récupéré sur https://www.dhaman.org/uploads/publicationproducts/dhaman1753692974.pdf (consulté le 23/11/2025) ;
- Dunning. (1980). Toward and Eclectic Theory of International Production: Some Empirical Tests. *Journal of International Business Studies*, pp. 9-31;
- European Training Foundation. (2021). Algérie : évolution en matière d'éducation, de formation et d'emploi. Turin, Italie. Récupéré sur https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/document/CFI_Algeria_2021_FR.pdf (consulté le 10/07/2025);
- Ferdj. (2024). The impact of the COVID-19 pandemic on regional economic integration in the Maghreb region-an Algerian perspective, Economic and Regional Studies, Vol:17, n°02;
- FMI. (1993). Manuel de la balance de paiements. Washington: 5éme édition. https://share.google/MDVlQ8qPTRWQVIeKK (consulté le 01/07/2025);
- FMI. (2022) Quand une crise s'ajoute à une autre, Washington. Récupéré sur https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2022/downloads/imf-annual-report-2022-french.pdf (consulté le 25/07/2025);
- Hymer, S. (1960). The International Opérations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment. Cambridge: MIT Press;
- Knickerbocker, F. (1973). Oligopolistic Reaction and the Multinational Enterprise. Harvard University Press;
- Krugman P, Obstfeld M. (2006). Économie internationale. Paris: De Boeck;
- Loi 22-18 du 29 Dhou el hidja 1443 correspondant au 28 juillet 2022 relative à l'investissement, journal officiel de la République algérienne n° 50, Alger ;
- Loi n° 19-13 du 14 Rabie Ethani 1441, correspondant au 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures. (2019, 12 22). Journal Officiel de la République Algérienne (79). Alger ;

- note d'orientation sur la Zone Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). (2022). Récupéré sur: https://www.un.org/osaa/sites/www.un.org.osaa/files/un_brand_report_web_august_2020_v3_fr_0.pdf ;
- OCDE. (2010). Définition de référence de l'OCDE des investissements directs étrangers. 4éme édition ;
- Rapport annuel de Sonatrach. (2023). Récupéré sur : https://sonatrach.com/wp-content/uploads/2023/12/Rapport_Annuel_2023_FR_WEB-1.pdf (consulté le 09/07/2025);
- Salvatore, D. (2008). Économie internationale. Paris: De Boeck;
- Vernon. (1966). International Investment and International Trade in the Product Cycle. The Quarterly Journal of Economics, pp. 190-207;
- Williamson, O. (1975). Markets and hierarchies: Analysis and antitrust implications. *Free Press*;
- World Investment Report. (2021). *Investing in sustainable recovery.* Genève: United Nations. Récupéré sur https://unctad.org/publication/world-investment-report-2021, (consulté le 10/11/2025) ;
- World Investment Report. (2022). *International tax reforms and sustainable investment.* Genève: United Nations. Récupéré sur https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2022, (consulté le 10/11/2025) ;
- World Investment Report. (2023). *Investing in sustainable energy for all.* Genève: United Nations. Récupéré sur : https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2023 , (consulté le 10/11/2025) ;
- World Investment Report. (2024). *Investment facilitation and digital government.* Genève: United Nations. Récupéré sur : https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2024, (consulté le 10/11/2025) ;
- World Investment Report. (2025). *International Investment in the Digital Economy.* Genève: United Nations. Récupéré sur : https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-investissement-dans-le-monde-2025, (consulté le 10/11/2025) ;
- Zaaich & Khelaifia. (2024). Foreign direct investment in Algeria. *International Journal of Economic Perspectives*, 18 (11) ;
- Zakaria et Hassiba. (2025). Navigating Algeria's investment landscape: opportunities and challenges in Foreign Direct Investment. *Journal of Research in Finance and Accounting*, Msila, Vol: 10, n°01.